

OBJET :

**Etat Réalisé des Recettes
et des Dépenses 2024
ADJRA La Kamouraska**

N° 2025 -11

Vu La loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (article 58) ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant les modèles de documents mentionnés aux articles R. 314-211, R. 314-216, R. 314-217, R. 314-219, R. 314-223, R. 314-224, R. 314-225, R. 314-232, R. 314-233, R. 314-240 et R. 314-242 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction interministérielle N°DGCS/5C/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés en M22 et à la mise à jour du plan comptable au 1^{er} janvier 2025 ;

Vu le rapport financier et d'activité ;

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion 2024 du service « Accueil de Jour et de Répit des Aidants de la KAMOURASKA », lors de la séance du 27 février 2024 (délibération N° 2025-10)

M. le Vice-Président présente les documents constituant l'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses (ERRD) de l'exercice 2024, conformément à l'article R. 314-232 du CASF.

La synthèse de la section d'exploitation s'établit, toutes sections confondues, comme suit :

Dépenses :	228 999.32 €
Recettes :	238 776.04 €
Report du résultat de N-1 :	2 748.18 €

Ce qui permet de constater un **excédent de 12 524.90 €**

Le tableau de financement, comme suit :

Total des emplois :	0 €
Total des ressources :	0 €

Ce qui permet de constater un **apport au fonds de roulement de 0 €**

Cet ERRD est soumis au Conseil d'Administration, pour approbation.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, alors que M. le Président a quitté la séance le temps du vote, et sous la présidence de Mme Madeleine FOURNIER, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

APPROUVE L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024 de l'ADJRA La Kamouraska

AINSI FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Vice-Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Haute-Savoie, le

Publié ou notifié le

Par délégation
Le Vice-Président du CIAS
M. Antoine BLOUIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CIAS

Séance du 27 février 2025

Convocation du 20 février 2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 17

Présidence : M. Antoine BLOUIN

Membres présents Mmes et MM. les membres en exercice sauf :

Membres excusés : Mme CATASSO Nicole, Mme COTTET Danielle,
M. DOUBLET Gabriel, Mme LANGLOIS Odile, Mme LOUNIS Louiza,
Mme RUNGETTE Angèle